

**PASSAGES DE DEGRES FSCF
CONSIGNES**

1/ DESCRIPTIF DE LA FORMATION : Passages de degrés twirling

ORGANISATEURS	CR BRETAGNE – 4é-5é-6é degrés CD35/CD56 – 1 ^{er} /2 ^e /3 ^e degrés
ACTIVITE	TWIRLING
DATE / LIEU	DIMANCHE 29 AOUT2021 A QUEDILLAC
TARIFS	Degrés régionaux : 8.00€ Degrés départementaux : Vous seront communiqués par les comités

Date retour du dossier d'inscription complet (*) pour le : 23 AOUT 2021
par mail à secretariat.cr.bretagne@fscf.asso.fr
et à Tifenn LAIRY : tifenn.lairy@hotmail.fr

Exceptionnellement, en raison des congés de Véronique et Florence, secrétaires des comités 35 et 56, toutes les inscriptions sont à transmettre au comité régional

(*) *Eléments à renvoyer :*

Stagiaire : fiche inscription

Club : fiche récapitulative + copie licence validée pour la saison 2020-2021 (obligatoire)

Eléments du dossier stagiaire :

- ▣ 1/ Descriptif du stage
- ▣ 2/ Conditions d'inscription sur les formations FSCF CR Bretagne
- ▣ 3/ Fiche d'inscription (identité stagiaire - droit à l'image - autorisation parentale pour mineur / Autorisation soins mineur – majeur – allergies, problème santé, régime alimentaire particulier

Les informations sont recueillies aux fins de gestion de votre inscription à une formation FSCF. Le recueil de ces informations conditionne la bonne inscription. Elles sont conservées pendant toute la durée de votre activité et pendant une durée de 3 ans après son terme. Elles sont traitées par les services du comité régional FSCF Bretagne, du siège de la FSCF et la Commission Nationale de l'activité concernée. Conformément à la loi « informatique et libertés » modifiée, vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, de suppression, de portabilité, de limitation, d'opposition au traitement de vos données auprès du Comité Régional Bretagne cr.bretagne@fscf.asso.fr ou par courrier FSCF Bretagne – 19 rue du Hil- 35230 Noyal Chatillon sur Seiche de la FSCF – service formation- 11 rue Oberkampf – 75011 PARIS

Vous pouvez faire toute réclamation auprès de la CNIL

2/ CONDITIONS D'INSCRIPTION SUR LES FORMATIONS FSCF CR BRETAGNE

Informations générales :

- Les inscriptions seront prises en compte, à réception du dossier au plus tard à la date butoir indiquée sur le dossier d'inscription.
- Le maintien de la session dépendra des réponses reçues à la date butoir.
- **Licence 2020-2021 valide obligatoire.**

Désistement - annulation :

- 50% du prix du stage seront acquis à la F.S.C.F pour désistement intervenant moins de 14 jours avant le début du stage.
- La totalité du prix restera acquis à la F.S.C.F pour en cas d'absence non-justifiée le 1er jour du stage.

Uniquement en cas d'annulation pour motif grave (maladie, accident...) et sur présentation obligatoire, dans les 2 jours, d'un certificat médical, la FSCF procédera au remboursement de la session (hors frais de dossier).

Déroulement du stage :

- La confirmation des horaires vous sera transmise avant le stage.
- Les stages sont encadrés par des cadres fédéraux majeurs, diplômés et reconnus par la FSCF – comité régional Bretagne. Ils interviennent dans les compétitions ou stages départementaux, régionaux ou fédéraux.

Absences – renvois :

- Les stagiaires sont tenus d'être présents pendant toute la durée de la session. Les heures d'ouverture et de clôture de la session sont impératives.
- La F.S.C.F peut décider du renvoi d'un stagiaire dont le comportement serait préjudiciable au déroulement de la session. Si le stagiaire est mineur, ses parents ou tuteurs sont prévenus de son départ.

! Prévention COVID-19

En raison des conditions sanitaires liées au COVID-19, il vous est demandé de prévoir des masques en quantité suffisante pour toute la durée du stage ainsi que de la solution hydro-alcoolique.

Pour les personnes majeures, un contrôle du Pass Sanitaire sera effectué. Pour accéder à la formation, vous devrez vous munir obligatoirement de celui-ci, à savoir :

▣ Soit la vaccination, à la condition que vous disposiez d'un schéma vaccinal complet et du délai nécessaire après l'injection finale, c'est-à-dire :

- soit :
- 7 jours après la 2e injection pour les vaccins à double injection (Pfizer, Moderna, AstraZeneca).
 - 4 semaines après l'injection pour les vaccins avec une seule injection (Johnson & Johnson)
 - 7 jours après l'injection pour les vaccins chez les personnes ayant eu un antécédent de Covid (1 seule injection).

▣ Soit la preuve d'un test négatif de moins de 48h

▣ Soit le résultat d'un test RT-PCR ou antigénique positif attestant du rétablissement de la Covid-19, datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois.

La FSCF se reverse le droit d'annuler à tout moment les sessions proposées.